



Projet Personnel Professionnel Informatique

Béatrice Duval

Beatrice.Duval@univ-angers.fr

Bureau H110

Evaluation des compétences



Les compétences acquises seront évaluées à travers

- Un rapport
 - Réalisé seul ou en binôme. La partie projet personnel sera alors individualisée.
A envoyer pour le **18 Décembre dernier délai** à Beatrice.Duval@univ-angers.fr

- Un entretien oral
 - Réalisée seul
 - Les étudiants qui ne se sont pas inscrits doivent obligatoirement me contacter par mail et seront convoqués en Janvier

- Le PPP vaut 2 ECTS

Consignes pour le rapport



- Format pdf
- 4 à 10 pages maximum (hors annexes) suivant le plan suivant :
 - Une présentation courte de votre parcours (CV) de manière à expliquer votre démarche et le secteur d'activité visé
 - Le « portrait » du métier ou du secteur d'activité choisi
 - Les études ou les démarches à poursuivre menant au métier ou au secteur d'activité choisi, les taux d'embauche dans ce secteur ou métier, ...
 - Un bilan sur le PPP : sur votre démarche (votre façon de travailler, les personnes rencontrées, etc...), la poursuite d'études et l'insertion professionnelle que vous envisagez, ainsi que la manière d'y arriver.
- En annexe
 - Indiquer les documents utilisés ainsi que les personnes ou établissements ressources rencontrés. Tout recours à ces sources dans le corps du texte doit renvoyer à cette annexe.
 - Analyse des stages effectués par les anciens étudiants du Dpt Info :
 - Site www.info.univ-angers.fr
 - Onglet Services puis Stages

Consignes pour l'entretien



- Pas de diapositives à préparer
- L'entretien débute par un bref compte rendu de votre rapport + questions sur le contenu de votre rapport et sur votre projet